



TARIFS DE L'INTERNAT ETUDIANTS -2017

En application de l'acte n°6-196 du conseil d'administration réuni en sa séance ordinaire du 4 juillet 2016 et de la délibération du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté n°2016-AP-159 en date du 30 juin 2016

Forfait annuel

1730,00€

Tarif journalier

9,61€

Janvier à mars :
519,00 €

Avril à juin :
538,22 €

Septembre à
décembre:
672,78 €

Montant mensuel des prélèvements
automatiques

janvier : 173€
février : 173€
mars : 173€

avril : 179€
mai : 179€
juin : 180,22€

octobre : 224€
novembre: 224€
décembre : 224,78€